

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Une délégation koweïtienne composée de **M. HICHAM IBRAHIM AL-WAKAYAN**, Vice Directeur Général du Fond Koweïtien de Développement et de **M. IYED AL-GHARBALILLI**, Directeur Adjoint Régional des Pays Sud du Fond koweïtien de développement économique arabe (KFAED) s'est rendue dans notre capitale le mardi 29 juin 2010 pour conclure l'accord de prêt pour le financement du projet de construction de la route Tadjourah-Dora-Randa-Balho avec son Excellence, **M. ALI FARAH ASSOWEH**. La cérémonie de signature a eu lieu le 30 juin 2010 à 9 h au cabinet du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification chargé de la privatisation.

Ont pris part à la cérémonie, M. FAHMI AHMED EL HAG, Conseiller aux Investissements du Président de la République, M. SIMON MIBRATHU, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification chargé de la Privatisation et M. ALMIS MOHAMED ABDILLAHI, Directeur du Financement Extérieur.

Le coût global du projet de construction de cette route d'une longueur de 110 Km est estimé à 50 millions USD. Le financement accordé par le KFAED d'un montant de **8 Millions Dinars Koweïtiens** (correspondant à environ 28 millions de dollars) va permettre la réalisation de la première phase du projet. Il s'agit d'un emprunt accordé à des conditions très avantageuses avec un taux d'intérêt de 2% et une période de maturité de 25 ans. La deuxième phase du projet de construction de la Route Tadjourah-Randa-Balho sera financée également par le KFAED, sous forme de don. Le début des travaux est prévu vers septembre 2010.

Le projet s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de développement des infrastructures et vise à appuyer le développement économique et social dans les régions d'intérieurs de Djibouti en améliorant les dessertes routières rurales, en assurant des liaisons viables avec la capitale et des liaisons routières avec l'Ethiopie. Avec cet axe de communication, les potentialités économiques et touristiques de ces régions seront mises à profit sans compter la forte contribution à la réduction de la pauvreté de par l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines.